CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73174** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 108 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES 494937188

Siret : 494 937 188 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9146631-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H76999W1244000/1 592950/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H76999W1244000/1 592950/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BAT AZUR MEDITERRANEE

500 ALLEE DES TERRIERS
LES SPORADES
06600 ANTIBES

Téléphone : 04 92 96 08 43 **Fax :**

Portable : 06 68 89 20 02

Responsabilité légale :
KAIBI SABRI GÉRANT

Site Internet : http://www.bat-azur-mediterranee.fr

E-mail : direction@bat-azur-mediterranee.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 275 627 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	2	23/06/2026
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	23/06/2026
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	6	23/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/09/2026 12:00

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025